



Détecteur de mensonges ... C'est celui qui dit qui l'est !

Les dirigeants de la Sécurité Sociale s'inspirent de la série américaine « Lie to Me » pour demander à son organisme de formation, l'institut 4.10, de lancer un appel d'offres pour une formation à la détection des mensonges.

Selon une source journalistique (*Le Parisien* du 27 juillet 2019), ce serait 749 999 € HT qui pourraient être débloqués pour former les salariés des CPAM, des CAF et des CARSAT par groupe de 8 à 12 personnes sur des sessions de 2 ou 3 jours.

Les salariés de la Sécurité Sociale deviendraient donc des apprentis sorciers pour détecter les menteurs....

Mais de quels mensonges parlons-nous ? Celui aux **prestations** sociales ou celui aux **cotisations** sociales, car parmi les organismes concernés, point d'URSSAF

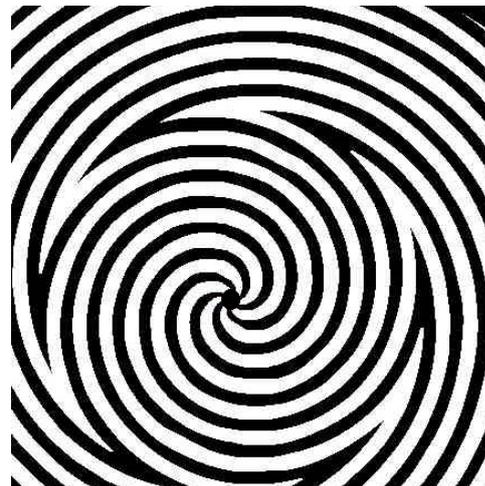
Est-ce vraiment de ça dont les salariés de la Sécu, ont besoin ?

Combien représente une formation pour permettre aux salariés d'intégrer les changements de législation permanents et de communiquer en temps et en heure, les bonnes informations aux demandeurs et bénéficiaires de prestations sociales ?

A combien se chiffrent les fraudes aux prestations en nature des établissements de santé ?

A combien se chiffrent les fraudes aux cotisations sociales des employeurs ?

A combien se chiffrent le nombre de bénéficiaires de prestations sociales « fraudeurs » au regard du nombre d'employeurs pratiquant le travail dissimulé et la fraude au travail détaché ?



Deux poids, deux mesures...

La fraude aux prestations sociales représentait en 2017, **587 millions d'euros** et concernait 0.3% des bénéficiaires.

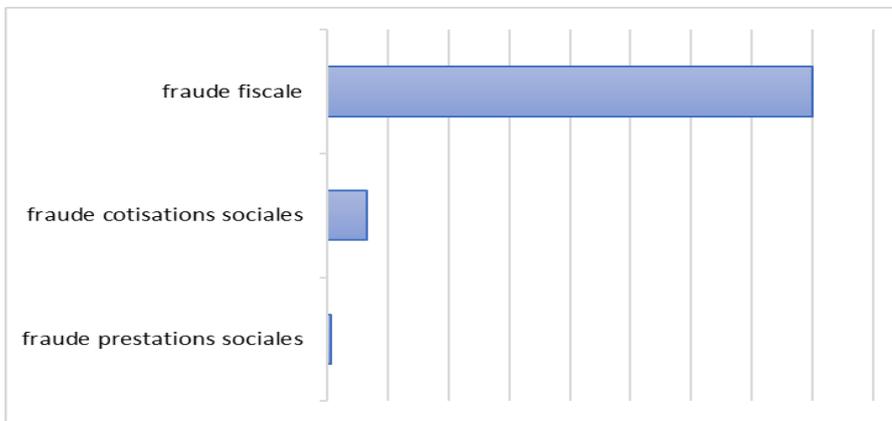
La fraude aux cotisations sociales quant à elle, est estimée entre **5.2 et 6.5 milliards d'euros** soit **11 fois plus !**

source : Délégation nationale à la lutte contre la fraude

D'un côté, les dirigeants de la Sécurité Sociale sont prêts à déployer des millions d'euros pour faire la chasse aux sorcières, bénéficiaires de prestations sociales. De l'autre, ils laissent courir des employeurs qui font travailler des salariés non déclarés, ceux qui ne règlent pas les cotisations sociales.

La Sécu cherche des centimes mais par contre, laisse s'envoler des millions d'euros.

Pour comparaison, la fraude fiscale elle, représente entre **60 et 80 milliards d'euros** par an, soit **136 fois plus !**



Quels moyens pour permettre aux salariés de recevoir les demandeurs et bénéficiaires qui ont besoin d'être reçus pour avoir des réponses ? **Rien !**

Quel accueil pour permettre aux demandeurs et aux bénéficiaires d'avoir toutes les informations sur leurs droits en fonction de leur situation ? **Aucun !**

Bien au contraire, les directions des organismes de Sécurité Sociale, suppriment des permanences d'accueil. Elles mettent en place des permanences téléphoniques qui font que les assurés, les allocataires, n'ont jamais le même interlocuteur au bout du fil et certainement pas celui qui a traité leur dossier.

Rien pour aider les demandeurs et les bénéficiaires à remplir correctement les imprimés de demandes de prestations qui peuvent être complexe !

Rien concernant le non-recours au RSA, qui représente un gain de plus de **5 milliards d'euros pour l'Etat !**

Rien pour renforcer et développer les contrôles Urssaf, quand la fraude aux cotisations sociales des employeurs représente 11 fois plus que celle des prestations sociales ! Bien au contraire, selon la Cour des Comptes, « *les sanctions pénales sont peu nombreuses et peu dissuasives* ». Cour des Comptes qui sollicite, elle-même, une politique pour faire aboutir les procédures de sanctions pour fraude aux cotisations sociales, par des fermetures de chantiers ou d'établissements et à la mise en cause des donneurs d'ordres ou maîtres d'ouvrage. **Et là, que fait le gouvernement ?**

Non, le personnel de la Sécurité Sociale n'a pas pour mission, de jouer les apprentis sorciers !!

Les agents de la Sécu ne sont ni des cowboys ni des agents secrets, mais les garants du droit aux prestations. « Le droit, que le droit **mais tout le droit** » a-t-on coutume de dire dans nos caisses.

Les dirigeants de la Sécurité Sociale préfèrent mettre des millions d'euros dans la répression alors qu'il faudrait les mettre dans la prévention des erreurs ainsi que dans la détermination de l'ensemble des droits.

Aujourd'hui, la Sécurité Sociale, poussée par le gouvernement, fait le choix de supprimer des emplois, faire disparaître des organismes, et développer le tout numérique laissant les bénéficiaires seuls face à leurs questions, pour ensuite les « taxer » de menteurs !!!!

Alors, les menteurs, qui sont-ils ? **Qui est à l'origine de la duperie, de la mystification qui fait passer une partie de nos assurés, allocataires et pensionnés pour des escrocs, quand les vrais délinquants à col blanc continuent, eux à dépouiller, sans vergogne notre Sécurité Sociale ?**

Stop, ça suffit ! EMPLOIS, SALAIRES, CONDITIONS DE TRAVAIL...



La mission des salariés de la Sécu n'est pas de détecter d'hypothétiques mensonges mais bien de détecter des droits et ce sont des moyens humains supplémentaires qui sont nécessaires et non pas cette énorme et coûteuse fumisterie !

Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite :

- Prendre contact
- Me syndiquer

Tel......

Nom :.....**Prénom** :.....

Adresse domicile :.....

Code postal :.....**Ville** :

Entreprise :.....

